



**ALGERIE POSTE**  
**DIRECTION DE L'UNITE POSTALE**  
**DE LA WILAYA DE CHLEF**

## Avis d'attribution provisoire

La Direction de l'Unité Postale de Wilaya de Chlef porte à la connaissance de l'ensemble Des soumissionnaires ayant participé à la consultation N°03/2022, Paru le 01/03/2022, Par affichage dans les organismes étatiques de la wilaya de Chlef tels que : OPGI, CHAMBRE DE COMMERCE, APC, et dans le site web d'Algérie portant sur le choix du prestataire pour «Vérification et recharge des extincteurs des établissements postaux et la Dupw Chlef» qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le contrat est attribué provisoirement à ETS DJELLOUL ABDELKRIM

Désignation	Attribution Provisoire	Montant de l'offre DA/TTC	Délai de Réalisation
Vérification et recharge des extincteurs des établissements postaux et la Dupw Chlef	ETS DJELLOUL ABDELKRIM	195 219.50 <u>Offre la moins disante</u>	10 jours

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de l'Unité postale Chlef sise : boulevard des Martyrs Chlef, dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis sur les mêmes organismes et sur le site web d'Algérie Poste.

Passé ce délai, l'avis d'attribution provisoire vaudra attribution définitive.

10 MARS 2022

CHLEF le :

Le Directeur de L'Unité Postale  
De la Wilaya de Chlef



**DAHMANI Hannachi**